|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Circulaire administrative  **CACE/731** | | Le 17 juin 2015 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT et au Secteur des radiocommunications participant aux travaux du Comité de coordination pour le vocabulaire des radiocommunications** | | |
|  | | |
|  | | |
| Objet: | **Comité de coordination pour le vocabulaire des radiocommunications**  **– Proposition d'adoption de 5 projets de Recommandation UIT-R révisée et leur approbation simultanée par correspondance, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-6 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**  **– Proposition d'approbation de suppression de 4 Recommandations UIT‑R** | |
|  |
|  |
|  | | |
|  | | |

À sa réunion tenue le 6 juin 2015, le Comité de coordination pour le vocabulaire des radiocommunications (CCV) a décidé de demander l'adoption par correspondance de 5 projets de Recommandation UIT-R révisée (§ 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-6) et a décidé en outre d'appliquer la procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-6. Les titres et les résumés des projets de Recommandation figurent dans l'Annexe 1. Par ailleurs, le CCV a proposé l'approbation de suppression de 4 Recommandations dont la liste est donnée dans l'Annexe 2.

La période d'examen, de deux mois, se terminera le 17 août 2015. Si, au cours de cette période, aucun État Membre ne soulève d'objection, les projets de Recommandation seront considérés comme adoptés par le CCV. En outre, puisque la procédure PAAS a été appliquée, les projets de Recommandation seront considérés comme approuvés.

Un État Membre qui soulève une objection au sujet de l'adoption d'un projet de Recommandation ou l'approbation de suppression d'une Recommandation est prié d'informer le Directeur et le Président du CCV des raisons de cette objection.

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats de la procédure PAAS seront communiqués dans une Circulaire administrative (CACE) et les Recommandations approuvées seront publiées dans les meilleurs délais (voir <http://www.itu.int/pub/R-REC>).

Toute organisation membre de l'UIT ayant connaissance d'un brevet détenu en son sein ou par d'autres organismes, et susceptible de se rapporter complètement ou en partie à des éléments d'un ou des projets de Recommandation mentionnés dans la présente lettre, est priée de  transmettre lesdites informations au Secrétariat dans les meilleurs délais. La politique commune en matière de brevets de l'UIT‑T/UIT‑R/ISO/CEI est disponible à l'adresse:  
<http://www.itu.int/en/ITU-T/ipr/Pages/policy.aspx>.

François Rancy  
Directeur

**Annexe 1:** Titres et résumés des projets de Recommandation

**Annexe 2:** Recommandations dont la suppression est proposée

**Documents:** Documents [CCV/56(Rev.1)](http://www.itu.int/md/R12-CCV-C-0056/en), [CCV/57(Rev.1)](http://www.itu.int/md/R12-CCV-C-0057/en), [CCV/58(Rev.2)](http://www.itu.int/md/R12-CCV-C-0058/en), [CCV/59(Rev.1)](http://www.itu.int/md/R12-CCV-C-0059/en) et [CCV/60(Rev.1)](http://www.itu.int/md/R12-CCV-C-0060/en)

Les documents sont disponibles en format électronique à l'adresse:   
<http://www.itu.int/md/R12-CCV-C/fr>

**Distribution:**

– Administrations des États Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux du Comité de coordination pour le vocabulaire des radiocommunications

– Présidents et Vice‑Présidents du Comité de coordination pour le vocabulaire des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Titres et résumés des projets de Recommandation

Projet de révision de la Recommandation ITU-R V.430-3 Doc. CCV/56(Rev.1)

Emploi du système international d'unités (SI)

Cette révision a pour objet: 1) d'ajouter une partie «Mots clés», une partie «Recommandations UIT connexes» et une partie *considérant* avec deux points, dans la Recommandation proprement dite conformément aux lignes directrices sur le format des Recommandations UIT‑R; et 2) de mettre à jour le point 1 du *recommande* et les références des publications pertinentes dans la Note 1.

Projet de révision de la Recommandation ITU-R V.431-7 Doc. CCV/57(Rev.1)

Nomenclature des bandes de fréquences et de longueurs d'onde   
employées en télécommunication

Cette révision a pour objet: 1) d'ajouter une partie «Mots clés» et une partie «Recommandations UIT connexes» dans la Recommandation proprement dite conformément aux lignes directrices sur le format des Recommandations UIT‑R; et 2) de mettre à jour le point *a)* du *considérant* et le point 2 du *recommande*.

Projet de révision de la Recommandation ITU-R V.573-5 Doc. CCV/58(Rev.2)

Vocabulaire des radiocommunications

Cette révision a pour objet: 1) d'ajouter une partie «Mots clés» et une partie «Recommandations UIT connexes» dans la Recommandation proprement dite conformément aux lignes directrices sur le format des Recommandations UIT‑R; 2) de mettre à jour le point *b)* du *considérant* et le point 1 du *recommande*;3) d'ajouter de nouveaux points dans le *recommande*; et 4) de supprimer l'Annexe 1.

Projet de révision de la Recommandation ITU-R V.574-4 Doc. CCV/59(Rev.1)

Emploi du décibel et du néper dans les télécommunications

Cette révision a pour objet: 1) d'ajouter une partie «Mots clés» et une partie «Recommandations UIT connexes» dans la Recommandation proprement dite conformément aux lignes directrices sur le format des Recommandations UIT‑R; 2) de mettre à jour les références des publications pertinentes; et 3) d'apporter de légères modifications de forme.

Projet de révision de la Recommandation ITU-R V.665-2 Doc. CCV/60(Rev.1)

Unité d'intensité du trafic

Cette révision a pour objet 1) d'ajouter une partie «Mots clés» et une partie «Recommandations UIT connexes» dans la Recommandation proprement dite conformément aux lignes directrices sur le format des Recommandations UIT‑R; et 2) d'apporter de légères modifications de forme.

Annexe 2

(Source: Document [CCV/62](http://www.itu.int/md/R12-CCV-C-0062/en))

**Recommandations dont la suppression est proposée**

|  |  |
| --- | --- |
| Recommandation UIT-R | Titre |
| V.461-5 | Symboles graphiques et règles pour l'établissement de la documentation utilisée dans les télécommunications |
| V.662-3 | Termes et définitions |
| V.663-1 | Emploi de certains termes liés à des grandeurs physiques |
| V.666-2 | Abréviations et sigles utilisés en télécommunication |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_